

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Multi-Accueil
« Les petits bouchons »

COMMUNE DE MILHAUD

2024

Approuvé par délibération N°2024-03-025 du 11 mars 2024

Sommaire

INTRODUCTION.....	3
1. LE PROJET D'ACCUEIL.....	4
1. 1. Les prestations d'accueil proposées.....	4
1. 2. Les dispositions particulières prises pour l'accueil d'enfants ou de parents en situation de handicap.....	4
1. 3. Les compétences professionnelles mobilisées.....	5
1. 3. 1. L'équipe et les intervenants.....	5
1. 3. 2. Le travail d'équipe.....	6
1. 3. 3. L'analyse des pratiques professionnelles et la formation.....	7
1. 3. 4. L'accueil des stagiaires.....	7
2. PROJET ÉDUCATIF ET PEDAGOGIQUE.....	8
2.1. Les valeurs éducatives.....	8
2.2. Projet pédagogique.....	11
2. 2. 1. L'accueil.....	11
2. 2. 2. Le soin.....	12
2. 2. 2. Le développement, le bien-être et l'éveil.....	15
3. PROJET SOCIAL ET DEVELOPPEMENT DURABLE.....	22
3.1 Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis des partenaires extérieurs.....	22
3.2 Les modalités de participation des famille à la vie de l'établissement.....	26
3.3 Les actions de soutien à la parentalité.....	27
3.4 Les dispositions d'accueil des personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelles.....	27
3.5 La démarche en faveur du développement durable.....	28
CONCLUSION.....	29
ANNEXE 1 – Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant.....	30

INTRODUCTION

L'OBJECTIF DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT :

Le projet d'établissement doit permettre la mise en œuvre de la charte nationale de l'accueil du jeune enfant.

Ces écrits sont indispensables dans la mesure où ils nous serviront de base de réflexion pour évoluer avec le temps autour d'un socle commun essentiel à la cohésion de l'équipe. Il sert également de repère aux acteurs et intervenants auprès de l'enfant. Ceci rend notre collaboration cohérente en gardant les valeurs fortes de l'équipe.

La Directrice éducatrice jeune enfant et son adjointe l'infirmière puéricultrice sont garantes de l'application de ce projet au sein de la structure.

LES BASES DE CONSTRUCTION DU PROJET :

L'accueil de l'enfant et de sa famille dans le respect de leur projet de vie est au cœur de cette réflexion.

Chaque membre de l'équipe a participé à la réalisation de ce projet. Un travail intense de réflexion et de collaboration donnant à chacun la possibilité de réfléchir à sa conception de l'accueil. L'expérience professionnelle, les compétences ainsi que la remise en question individuelle et collective ont été indispensables à l'écriture du projet.

Enfin le projet d'établissement doit rester vivant pour être juste, l'équipe le fera évoluer en fonction des évaluations qui en seront faites.

Plusieurs outils peuvent servir pour ces évaluations comme l'observation des enfants par les professionnels ou les analyses de pratiques en groupe plusieurs fois par an.

QUI PEUT AVOIR ACCÈS AU PROJET D'ÉTABLISSEMENT ?

Nous serons amenés à diffuser ce document auprès :

- des parents,
- des partenaires (caisse d'allocations familiales, PMI...),
- des stagiaires,
- des professionnels de l'équipe et des professionnels effectuant des remplacements temporaires.

1. LE PROJET D'ACCUEIL

Au travers de ce chapitre, nous allons vous présenter notre projet concernant les prestations d'accueil des familles dans toutes les situations ainsi que le personnel encadrant.

1. 1. Les prestations d'accueil proposées

Les enfants peuvent être accueillis à partir de 10 semaines et jusqu'à la fin de l'année scolaire précédent leur entrée en école maternelle. Les enfants en situation de handicap (percevant l'AEEH) peuvent être accueillis jusqu'à leur 5 ans révolus. Les enfants de moins de 4 ans ayant fréquenté l'EAJE peuvent être accueillis les mercredis et vacances scolaires en fonction des disponibilités.

L'établissement multi-accueil est ouvert du lundi au vendredi inclus de 7h30 à 18h30. L'établissement est fermé :

- Trois semaines consécutives au mois d'août
- Une semaine pendant les fêtes de fin d'année
- Une semaine pendant les vacances de printemps
- Les jours fériés

Des jours de fermetures ponctuels peuvent intervenir de façon exceptionnelle pour nécessité de services (journées pédagogiques, etc.). Des fermetures anticipées peuvent être programmée notamment lors d'événement festif en extérieur (fête de Noël, fête de fin d'année, etc.)

L'EAJE de Milhaud est un établissement municipal multi-accueil proposant :

- Soit un accueil **régulier** : l'accueil est régulier lorsque les besoins sont connus à l'avance et sont récurrents sans durée minimale imposée (la notion de régularité ne renvoie pas à une durée mais à une récurrence). Les enfants sont inscrits dans la structure selon un contrat établi avec les parents sur la base d'un nombre d'heures mensuelles et d'un nombre de jours fixes par semaine.
- Soit un accueil **occasionnel** : l'accueil est occasionnel lorsque les besoins ne sont pas connus à l'avance. Ils sont ponctuels non récurrents et non garantis.
- Soit un accueil en **urgence** : il s'agit de l'accueil exceptionnel non prévisible d'un enfant qui n'a jamais fréquenté la structure et pour lequel une offre ponctuelle d'accueil est proposée pour une durée limitée dans le temps. Cet accueil est assujéti aux possibilités d'accueil existantes. Il permet de soutenir des familles en difficultés et de les accompagner à court et moyen terme. Il répond à des besoins spécifiques comme par exemple un événement familial imprévu, une reprise d'activité professionnelle impromptue, etc... Il peut permettre de répondre à un besoin lié à une situation de difficulté sociale, en concertation avec les professionnels partenaires. Un travail en partenariat est alors mis en place. Dans la mesure du possible une période d'adaptation sera proposée à l'enfant afin de faciliter sa venue dans la structure.

1. 2. Les dispositions particulières prises pour l'accueil d'enfants ou de parents en situation de handicap

« Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille. »

Principe 1 de la Charte nationale de l'accueil du jeune enfant

L'établissement d'accueil du jeune enfant de Milhaud est un lieu de vie et de socialisation favorisant le développement harmonieux des compétences psychomotrices, affectives et sociales des enfants. Ils concourent également à l'accueil inclusif des enfants à besoins particuliers : troubles du comportement, porteurs de handicap ou atteints d'une maladie chronique.

Une attention particulière est portée à la demande d'accueil en établissement collectif si le handicap est avéré ou en cours de reconnaissance. L'EAJE étant un lieux d'éveil et de socialisation et non de soins, ceux-ci accueilleront l'enfant en complément des établissements médico-sociaux extérieurs ou des professionnels de santé assurant le suivi de l'enfant.

L'accueil fera l'objet de la rédaction d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) établi par le référent santé accueil inclusif de l'établissement, la famille et en lien avec les professionnels de santé assurant la prise en charge de l'enfant. Les conditions de l'accueil et les modalités à mettre en place y seront déterminées afin qu'elles soient compatibles avec l'accueil en collectivité.

Le temps d'accueil de l'enfant sur la journée et sur la semaine sera adapté à chaque situation. Afin de veiller à une bonne intégration de l'enfant et à un accueil de qualité, des réunions de concertation avec les parents seront organisées entre les différents professionnels concourant à son accueil ainsi qu'avec les partenaires extérieurs.

Accueillir l'enfant nécessite également d'accompagner la famille dans l'évaluation des besoins de son enfant, dans les démarches à effectuer et l'orientation vers les professionnels spécialisés, dans le soutien et l'acceptation au quotidien du handicap.

Une attention particulière est accordée également pour accompagner au mieux les parents en situation de handicap dans leur rôle de la parentalité. La structure offre un accès au rez-de-chaussée aux normes PMR, facilitant l'accès aux locaux pour toutes personnes à mobilité réduite.

1. 3. Les compétences professionnelles mobilisées

La commune de Milhaud a à cœur de garantir la sécurité et la qualité de l'accueil des enfants qu'elle reçoit. Pour ce faire, elle veille à mobiliser différentes compétences qui concourent à assurer un accueil individualisé et bienveillant.

1. 3. 1. L'équipe et les intervenants

Les enfants sont accueillis par une équipe pluridisciplinaire de professionnels de la petite enfance dans le respect de la réglementation en vigueur, dont les missions sont détaillées ci-dessous :

- La **directrice d'établissement, éducatrice de jeune enfant**, participe à la définition et met en œuvre le projet d'établissement et le règlement de fonctionnement. Elle est responsable du fonctionnement de l'établissement (organisation, encadrement du personnel, gestion administrative et financière et organisation de la restauration), garantit la sécurité et la qualité de l'accueil de l'enfant et de sa famille et veille au respect de la réglementation en vigueur.

Elle se rend disponible pour les familles pour répondre à leurs questions tout au long de l'accueil de l'enfant.

Elle conçoit et coordonne l'accompagnement éducatif et pédagogique de l'enfant avec les autres professionnels de l'établissement.

- L'**infirmière puéricultrice** assure la continuité de direction et exerce le rôle de référent santé et accueil inclusif : Les missions du référent santé et accueil inclusif sont précisés dans l'article R.2324-39 du Code de L'action Sociale et des Familles et le décret n° 2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil du jeune enfant.

Elle travaille en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire en apportant son concours pour mettre en œuvre les mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bien-être et au bon développement des enfants.

Elle accompagne l'équipe en matière de santé, de prévention et d'accueil inclusif, définit et explique aux professionnels les protocoles sanitaires. Elle assure des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnels et contribue au repérage des enfants en danger ou risque de danger.

Elle peut, avec l'accord des parents, consulter le médecin traitant ou procéder, si nécessaire, à l'examen de l'enfant pour envisager une orientation médicale. Elle fait le lien avec les acteurs locaux en matière de santé, de prévention et de handicap.

- Les **auxiliaires de puériculture** et les **agents titulaires du CAP Accompagnant éducatif petite enfance** : Ils accueillent et accompagnent l'enfant, individuellement et collectivement, tout au long de la journée et créent un climat de confiance et de sécurité. Ils veillent au bien-être et à l'éveil de l'enfant en répondant à ses besoins, en proposant des activités adaptées et en lui prodiguant des soins. Ils appliquent les protocoles d'hygiène et de sécurité. Ils entretiennent des contacts quotidiens avec les familles.
- Les **agents techniques** : Les agents d'entretien et de restauration assurent l'hygiène des locaux, des matériels et sont amenés à distribuer les repas après remise en température.
- La **psychologue** : intervenante extérieure, elle accompagne les équipes dans leurs réflexions sur la prise en charge des enfants et anime des réunions d'analyse de pratiques professionnelles régulières pour les professionnels.
- Les **intervenants extérieurs** : par des interventions ponctuelles, des intervenants artistiques proposent des spectacles pour les enfants accueillis au sein de l'établissement.
- Les **stagiaires** : l'établissement accueille régulièrement des stagiaires dans le cadre de diplômes qualifiant de la petite enfance.

1. 3. 2. Le travail d'équipe

« Pour que je sois bien traité(e), il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants. »

Principe 9 de la Charte nationale de l'accueil du jeune enfant

L'équipe se réunit autour de réunions d'équipe régulières (hebdomadaires) afin de pouvoir échanger autour de problématiques, mais également afin de pouvoir faire émerger différents types de projets à destination des enfants et de leurs familles.

Les réunions d'équipe à thème et les temps de formation favorisent l'échange des connaissances entre professionnels, l'entraide et le partage en équipe.

1. 3. 3. L'analyse des pratiques professionnelles et la formation

« J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents. »

Principe 10 de la Charte nationale de l'accueil du jeune enfant

Des temps d'analyse de pratiques professionnelles sont organisés régulièrement, au moins une fois tous les deux mois, pour l'ensemble des membres de l'équipe. Ceux-ci se déroulent en dehors de la présence des enfants et sont assurés par un professionnel qualifié ne faisant pas partie de l'équipe d'encadrement des enfants et n'ayant aucun lien hiérarchique avec le personnel.

Ces temps de réflexion permettent aux équipes de se réunir, d'échanger leur point de vue et leurs idées et de s'adapter en permanence aux différentes situations rencontrées. Ils permettent d'évoluer ensemble dans une dynamique continue et de créer des liens professionnels cohérents.

Des réunions à thème pédagogiques ou en matière de prévention et d'éducation à la santé peuvent être organisées au cours de l'année. Elles sont animées par la direction de l'établissement, le référent santé et accueil inclusif ou tout autre intervenant extérieur qualifié en fonction de la thématique retenue.

Les professionnels sont encouragés à informer leur direction de leurs besoins et à participer régulièrement à des actions de formation inscrites dans le plan de formation de la commune et qui peuvent notamment être organisées par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale. La formation continue est proposée à tous les agents de la commune. Chaque agent est invité à se prononcer sur ses souhaits de formation au moment de son entretien professionnel en début d'année et le responsable de service valide et priorise les demandes en fonction de la justification et des lacunes éventuelles de l'agent.

Les professionnels de l'équipe peuvent accompagner les parents lors d'atelier de soutien à la parentalité où des professionnelles du secteur médico-social (puéricultrice, sage-femmes, etc...) sont présents. Lors de ces ateliers, différents thèmes sont abordés en lien avec la prévention et l'éducation à la santé du jeune enfant. Ils permettent de

réfléchir sur les pratiques pédagogiques et de mieux accompagner les parents dans l'éducation de leur enfant.

1. 3. 4. L'accueil des stagiaires

L'établissement est amené à accueillir des stagiaires préparant le diplôme d'auxiliaire de puériculture ou le CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance ainsi que des étudiants issus de lycée (bac pro ASSP, etc.) ou d'écoles de formation aux diplômes d'État (puéricultrices, éducateurs de jeunes enfants, infirmières et auxiliaires de puériculture...). L'établissement accueille également des stagiaires en stage d'observation pour une reconversion professionnelle ou pour un stage de découverte (collégiens).

Pour chaque stagiaire, une personne référente l'accompagne. Elle répond à ses questions et suit son évolution au sein de l'équipe. Elle l'invite à lui présenter ses objectifs et lui permet de les réaliser tout au long du stage. Dans un premier temps, il est demandé aux stagiaires quelques jours d'observation des enfants, du fonctionnement de la structure et de l'organisation des professionnelles, afin de pouvoir par la suite prendre des initiatives sous la responsabilité des professionnels.

Les heures des stagiaires sont adaptées en fonction de la durée du stage et permettent de pouvoir assister à tout les temps forts de la journée de l'enfant.

2. PROJET ÉDUCATIF ET PEDAGOGIQUE

A la fois réflexion et action, toujours **évolutif**, le projet éducatif a vocation à apporter des réponses de terrain aux demandes exprimées ou implicites : permettre à l'enfant de vivre sa singularité dans un monde collectif et social. L'idée générale du projet éducatif est de mettre l'enfant au centre de préoccupations professionnelles de la petite enfance. Cette approche est fondée sur la manière de concevoir la place de l'enfant dans ses dimensions psychologique, physique et sociale.

Le projet éducatif du multi-accueil Les petits bouchons intègre de nombreux objectifs, notamment celui de soutenir l'enfant dans son apprentissage de la vie, non seulement par des moyens humains et matériels, mais aussi par la posture des professionnels encadrants, garantissant la sécurité et le bien de tous.

Les professionnels proposent un espace de vie adapté à chaque enfant afin d'assurer leur sécurité affective, un développement psychomoteur et social harmonieux pour leur permettre de vivre pleinement leurs premières années.

Le personnel favorise, à travers différentes actions éducatives, des valeurs précieuses pour la vie en collectivité (tolérance et respect) par le biais de comportements qui aideront les enfants à grandir (valorisation et confiance en soi). Tous les professionnels ont le souci de travailler autour d'objectifs éducatifs qui relèvent de leurs propres valeurs. Une coopération de tous les acteurs est indispensable à la réalisation de cette pratique professionnelle.

2.1. Les valeurs éducatives

Les valeurs éducatives de l'équipe sont :

- La sécurité physique et affective
- La socialisation
- Le respect du rythme de l'enfant
- Le soutien et l'accompagnement à la parentalité

- L'accompagnement vers l'autonomie
- L'éveil
- L'ouverture vers le monde extérieur
- Le lien social
- La communication bienveillante et positive

La sécurité physique et affective

La sécurité physique est le fait de proposer aux enfants un environnement adapté et sécurisé dans lequel ils peuvent évoluer sans se mettre en danger. Si la sécurité physique est facilement identifiable, la sécurité affective n'en est pas moins importante et est un axe de travail permanent pour les professionnelles de la petite enfance.

La sécurité affective est le fait de proposer à l'enfant un environnement psychologique stable et serein dans lequel il pourra s'épanouir. Cela passe par le besoin d'être rassuré, d'être respecté, d'être aidé ou soutenu.

La sécurité physique et affective est une clé pour l'épanouissement de l'enfant. Le tout petit a tout d'abord besoin de relation avec l'adulte.

Le professionnel devra recréer un climat de sécurité affective autour de l'enfant qui lui permettra d'évoluer en toute confiance.

Au sein du multi-accueil les professionnels permettent à l'enfant de construire un juste équilibre à son bien être corporel, la gestion de ses émotions, exprimées dans un temps individuel ou collectif. Ils prennent en compte les émotions de l'enfant et les accompagnent sur le chemin de la reconnaissance de celle-ci.

La sécurité de l'enfant, de sa famille et de l'équipe est primordiale au bien être de chacun.

La socialisation

Le rôle de l'équipe est d'aider l'enfant à passer du «familial» au «social», à devenir « UN » parmi les autres. La découverte de l'autre, dans le respect des règles et des limites, permet à l'enfant de se découvrir (soi-même) et de développer sa propre personnalité.

Le respect du rythme de l'enfant

Si l'accueil en collectivité est structuré selon une journée type, les professionnels veillent à respecter le rythme de chaque enfant. Il s'agit alors de parvenir à se dégager des exigences des adultes pour se centrer sur les besoins de l'enfant.

La réponse apportée aux besoins de l'enfant est continuellement ajustée en fonction de ce que le parent transmet au quotidien à la maison, et les observations des professionnels.

La continuité de l'accueil et la cohérence entre les habitudes familiales et le quotidien à la crèche sont toujours visées, afin de favoriser le bien-être différent entre la crèche et la maison.

Il s'ajuste également en fonction de l'évolution de l'enfant, des événements qui peuvent l'affecter, etc... La communication parents/professionnels est alors primordiale.

Le soutien et l'accompagnement à la parentalité

Les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant. Le rôle de l'équipe est de les encourager dans leur fonction parentale en les laissant libres des choix qu'ils font pour leur enfant avec pour valeur le respect des convictions pédagogiques de chacun.

Les pratiques éducatives peuvent être différentes à la maison et dans le milieu d'accueil pour autant que, des deux côtés, chacun reconnaisse l'autre comme compétent dans son champ d'action.

L'équipe se rend disponible pour écouter et répondre aux questionnements des parents.

Elle veille à instaurer un climat de confiance réciproque afin de faciliter l'entrée dans la parentalité, parfois fait de doutes et de questionnements de certains parents qui peuvent se sentir isolés.

En fonction des observations de l'équipe, les professionnels peuvent également être amenés à conseiller les parents sur leur positionnement éducatif.

L'accompagnement vers l'autonomie

L'objectif des agents est de concourir au développement de l'autonomie physique et psychologique de chaque enfant.

La vie en collectivité, dès le plus jeune âge génère l'envie de rencontrer l'autre afin de pouvoir partager des plaisirs, des émotions, à travers le jeu. Pour aller à la rencontre de l'autre, l'enfant va devoir s'aventurer et ainsi va gagner son autonomie. Son besoin de protection n'est pas contradictoire avec le besoin d'autonomie. Il s'agit de garantir une attention de tous les instants et de lui montrer ses limites.

Ainsi il pourra s'affirmer, agir, faire preuve de créativité, construire sa personnalité et son intelligence.

Acquérir une certaine autonomie n'est pas un «détachement» total ni de l'enfant ni du parent ou adulte. Cependant l'enfant a besoin de prendre ses «distances» et de construire son « moi».

Le cheminement vers l'autonomie est nourri par une relation affective riche et constructive de la part des adultes qui entourent l'enfant dans cette démarche.

Le rôle des professionnels est d'accompagner l'enfant, par le contact personnalisé et les manifestations affectives tout au long des actes de la vie quotidienne.

L'éveil

L'éveil du jeune enfant est un besoin fondamental. L'enfant se construit physiquement, intellectuellement et socialement dans ses jeux. Le jeu est essentiel au bon développement de l'enfant et dans la construction de son individualité et de sa personnalité.

L'activité permet de comprendre le monde extérieur et de traduire les émotions. Le jeu est la principale activité du jeune enfant, elle fait partie de son apprentissage.

L'espace est pensé pour offrir à l'enfant de multiples jeux auxquels il a librement accès.

Le jeu libre va lui permettre de créer, d'imaginer, d'apprendre à entrer en relation avec «l'autre».

L'ouverture vers le monde extérieur

Au sein de notre multi-accueil nous privilégions les sorties dans la cour, et cela peu importe la météo du moment, car l'enfant est équipé en fonction des saisons.

Accéder au monde extérieur permet aux enfants de vivre des moments insolites loin des écrans, d'observer la nature, de courir, de grimper, de leur inculquer le respect de l'environnement, de jouer sans être enfermés, de découvrir l'univers jardinage ouvert au printemps, et d'utiliser tous leurs sens.

Pouvoir leur offrir des temps en extérieur est une richesse.

Effectivement, la nature offre de nombreux bienfaits : de l'air, de l'espace et un environnement sain. Nous sommes présents pour les accompagner durant leurs expériences en plein air.

« Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement »

Principe 6 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

Le lien social

Des moments d'échange, des ateliers de soutien à la parentalité, des moments festifs (fête de fin d'année, carnaval, spectacle de fin d'année...), une convivialité que l'équipe partage entre petits et grands tout au long de l'année.

La communication bienveillante et positive

La bienveillance s'inscrit dans le principe de l'éducation positive, de la communication non-violente, c'est être à l'écoute des tout petits et de leurs émotions. Un enfant a besoin de message clair et formulé avec des mots simples et de manière positive.

La communication non violente implique de prendre conscience de ses émotions, de savoir les nommer et de les traduire en besoin à satisfaire. Le but de la communication non violente est de créer une qualité de relation avec soi-même et avec les autres.

Grâce à nos réunions, à la documentation et à la lecture de livres sur les neurosciences nous savons que l'enfant ne comprend pas la négation et que le langage positif est mieux assimilé et donc bienveillant à son égard. Pour éviter cette négation nous développons depuis plusieurs années une autre façon de parler aux enfants des interdits.

Par exemple, si un enfant monte debout sur une table, nous lui proposerons de monter sur la structure motrice. Ainsi nous n'avons pas dit « NON » et nous restons dans un langage positif.

C'est un travail difficile car naturellement notre éducation pourrait reprendre le dessus sur nos réponses immédiates. C'est en cela que l'équipe est une force car nous pouvons nous soutenir les uns les autres et nous faire évoluer au quotidien.

Nous avons à cœur d'intégrer les familles à ce sujet dès que nous en avons la possibilité, ainsi nous créons une grande cohérence éducative autour de l'enfant.

2.2. Projet pédagogique

Les professionnels travaillant au multi-accueil ont pour mission d'adhérer au projet éducatif, de le faire vivre et de le faire évoluer. La mise en application des orientations

éducatives se traduit dans le projet pédagogique qui détaille les méthodes et les moyens mis en place afin de faire vivre les valeurs éducatives des professionnels de la structure.

2. 2. 1. L'accueil

« Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien Accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache ».

Principe 3 de la Charte nationale de l'accueil du jeune enfant

2. 2. 1. 1. Le premier accueil, l'adaptation, la familiarisation

La période d'adaptation est un moment très important pour l'enfant et sa famille, puisque pour chacun d'eux c'est la découverte, non seulement d'un lieu d'accueil, mais également des personnes qui vont s'occuper de l'enfant tout au long de la journée.

Pour les professionnels, c'est l'accueil d'une nouvelle personne avec, déjà, ses habitudes, son caractère et ses émotions. A cela s'ajoute les émotions de ses parents, souvent liées aux premières séparations.

La période d'adaptation se fait généralement sur une semaine, pour que la séparation se fasse de manière progressive. Elle se fait en général avec un professionnel référent qui accueille l'enfant tous les jours de son adaptation et qui va s'informer sur les habitudes de l'enfant afin de permettre continuité entre la maison et la crèche.

Pour cette semaine d'adaptation, l'idée directrice est de faire en sorte que l'arrivée de l'enfant et de sa famille se passe en douceur, en sécurité, progressivement et en toute confiance.

L'enfant est accueilli avec son ou ses parents sur des temps préalablement définis.

Au multi-accueil, l'équipe propose la progression suivante:

- jour 1 : 1h de présence de l'enfant avec son parent. Parents et enfants se familiarisent avec les adultes encadrants, les autres enfants, les locaux... C'est l'occasion pour le parent de poser ses questions.
- jour 2 : 1h00 de présence tout seul, cette séparation qui est peut être la première entre l'enfant et son parent sera petit à petit élargie.
- jour 3 : matinée tout seul, l'enfant pourra participer à des temps d'activité qui le familiariseront avec la vie quotidienne du multi-accueil.
- jour 4 : matinée + repas.
- jour 5 : «Petite journée»: matinée, repas, sieste.

Le déroulement et le temps de l'adaptation sont surtout fixés par l'enfant. En effet, son adaptation dépendra de son âge, de son émotivité, de son autonomie et de sa facilité à se séparer. Bien entendu si cela s'avérait nécessaire, cette période pourrait être prolongée.

Les transmissions entre professionnels permettent d'accueillir l'enfant dans le respect de ce qui a été transmis par la famille, créant ainsi une harmonie des pratiques autour de l'enfant et en coéducation avec ses parents.

2. 2. 1. 1. L'accueil au quotidien, pédagogie et aménagement des espaces

L'accueil est un moment important pour l'enfant, son parent et pour les professionnels qui l'accueillent.

L'accueil du matin est un temps de transition entre la famille et le multi-accueil. Il est donc important que chaque parent prenne le temps de transmettre diverses informations : sur la soirée, la nuit, soins à faire, traitement donné, départ anticipé ou plus tardif... Les transmissions sont très importantes. Elles permettent aux professionnels de s'adapter et de mieux comprendre le comportement de chaque enfant. Il faut éviter de prolonger la séparation.

Néanmoins, ce moment doit être de courte durée mais non précipité. Il est important de dire au revoir à l'enfant.

Le matin, les enfants sont accueillis à partir de 7h30. Ce moment de la journée s'échelonne autour de jeux libres, de petits jeux encadrés par l'adulte et de temps calmes (histoires, comptines...).

Les jeux libres se font seuls ou à plusieurs : ils favorisent la communication et l'imitation.

Les professionnels veillent à ce qu'il soit proposé aux enfants un aménagement du temps et de l'espace, un environnement riche et protégé, des jeux adaptés à l'âge, aux capacités de chacun, aux envies et au niveau de curiosité de chacun. L'espace est accueillant et sécurisant.

« J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil ».

Principe 8 de la Charte nationale de l'accueil du jeune enfant

Afin de donner des repères temporels aux enfants, le déroulement est prévisible et donc quotidien. Ainsi l'enfant arrive à mieux se situer dans le temps. Un horaire stable et appliqué de façon régulière permet de sécuriser les enfants, principalement les plus jeunes.

Pour les plus petits, il n'y a pas de journée type car chacun d'eux crée son propre rythme auquel les professionnels s'adaptent le plus possible.

Au multi-accueil, nous avons pensé un positionnement pour chaque professionnel. Les professionnels adoptent soit un positionnement de « phare » soit de « renfort ».

2. 2. 2. Le soin

2. 2. 2. 1. L'alimentation

L'équipe veille à ce que le temps du repas soit un moment de détente, de convivialité et d'échange.

Le repas permet de:

- Favoriser les échanges entre enfants et adultes (différentes tables.)
- Introduire des règles de vie (rituels avant et après le repas : se laver les mains, mettre son bavoir et son gant au sale...)
- Apprendre la notion de patience (attendre son tour)

- La propreté: manger avec une cuillère ou une fourchette
- L'autonomie: manger seul
- Découverte des goûts
- Faire participer l'enfant (atelier cuisine)

La poursuite de l'allaitement maternel est respectée, le parent peut si le souhaite venir sur le lieux d'accueil pour allaiter son enfant en toute intimité. Pour cela, un lieu sera aménagé et le parents y sera installé. Le lait maternel peut être donné à l'enfant en respectant un protocole établis et signé par les parents et la structure sur le conditionnement du lait.

Toute variation alimentaire commence à la maison puis progressivement à la crèche (diversification alimentaire).

Les parents ont le choix du régime alimentaire proposé à leur enfant : régime normal, sans viande ou sans porc.

Dans le cadre d'un Protocole Accueil Individualisé, en cas d'éviction de plusieurs aliments demandé par un médecin, les familles peuvent être amené à fournir le repas de leur enfant en respectant un protocole.

Hors du cas précédent, les repas sont exclusivement fournis par un prestataire en restauration spécialisé en petite enfance et sont livrés en liaison froide. Ils sont réchauffés sur place.

Un repas adapté est proposé, selon l'âge de l'enfant et sa faculté de mastication. L'équipe veille à respecter les habitudes alimentaires de la maison.

Les repas commencent à 11h pour la première section et 11h15 pour la deuxième section (les plus grands). Les enfants en fonction de leur âge prennent leur repas dans une chaise en face de l'adulte. Progressivement la double cuillère sera mise en place. En grandissant et quand ils commencent à utiliser leur cuillère de manière autonome, ils peuvent manger à plusieurs à table avec une professionnelle.

Les enfants qui n'ont pas acquis la posture assise prennent leur repas sur les genoux d'un adulte ou dans un transat face à lui.

Les enfants mangent selon leurs besoins et ils ne sont nullement forcés, cependant ils sont sollicités pour goûter. Également, l'enfant qui ne mange pas est invité à rester à table.

La fin du repas se fait au rythme de chacun, mais les enfants attendent que leurs copains aient terminés à la table des grands pour se laver la bouche et les mains. Lorsque l'enfant en éprouve le désir et qu'il en est capable, il est invité à manger seul. Il peut commencer à manger avec ses doigts. Il ne peut pas apprendre à manger tout seul et proprement à la fois.

2. 2. 2. 2. Le sommeil

Le sommeil est un élément primordial au bon développement de l'enfant. L'enfant a besoin de moment de pause dans la journée. Le sommeil, en fonction de l'âge de l'enfant, prendra des formes différentes.

Le respect du rythme de sommeil de chaque enfant est un des points primordiaux du multi-accueil et prévaut sur les volontés des adultes. Bien souvent l'enfant trouvera son propre rythme de sommeil qui est différent de celui de la maison. Il est important de

respecter ce nouveau rythme car il fait partie intégrante des repères que l'enfant se crée au multi-accueil.

Il est important de favoriser l'information autour du sommeil entre parent et professionnel afin d'éviter les cassures de rythmes, et de l'aider à retrouver son rythme biologique.

Beaucoup de causes peuvent perturber le sommeil d'un enfant : fièvre, refus d'un petit déjeuner, rupture de rythme importante durant le week-end ou la veille au soir.

Lors de son adaptation, les professionnels notent les habitudes propres à chaque enfant, comme ses rites d'endormissement : position de l'enfant dans son lit, son doudou, son habitude de s'endormir dans l'obscurité ou avec une lumière, en étant bercé ou pas, avec une musique, couvert ou non, ...afin d'avoir une approche la plus proche possible de la maison. Le lit est un espace important pour l'enfant.

Il y établit ses limites de sécurité, y trouve ses doudous, son odeur, ce qui l'apaise contre l'angoisse de séparation. C'est pourquoi l'équipe veille à ce que chaque enfant ait son propre lit.

Le besoin de sommeil étant inégal entre les enfants, le lever se fait à la demande. Cette démarche éducative va dans le sens d'une véritable individualisation de l'enfant.

La sieste du matin

Les bébés et les plus petits sont couchés le matin selon leur besoin. Les professionnels respectent les transmissions des parents par rapport au sommeil de la nuit.

Dans le dortoir, les professionnels surveillent les enfants au minimum toutes les 5 minutes à l'aide d'un minuteur et d'une traçabilité qui leur ai demandé.

La sieste de l'après-midi

Après le repas du midi, les enfants sont de retour dans la salle d'activité et un moment calme leur est proposé (lecture, chant, puzzle). Une sieste après le repas du midi est organisée à partir de 12h20.

La proposition du coucher des enfants dépend de:

- la fatigue des enfants (nuit difficile, etc.) d'où l'importance des transmissions du matin.
- l'arrivée de l'enfant à la crèche.
- la sieste ou non du matin pour les plus jeunes.

La préparation à la sieste est un moment de calme, d'individualité et d'autonomie pour les plus grands. L'équipe prend le temps pour favoriser l'autonomie au change des enfants (se déshabiller tout seul, prendre sa panière, ranger ses affaires,...) et l'apprentissage de la propreté pour les enfants qui sont dans ce processus. Les doudous et les tétines sont mis à la disposition dans des pochettes à doudou. Une musique d'ambiance est mise dans le dortoir pour aider à l'endormissement.

Le coucher des plus grands commence vers 12h45. Les professionnels sont présents le temps de la sieste de l'après-midi dans le dortoir et veillent à ce que chacun se réveille en douceur. Dans le respect des besoins de l'enfant, les enfants ne sont pas réveillés.

Même si l'équipe s'attache à ne pas réveiller les enfants, nous pouvons être amenées à ouvrir la porte afin de permettre à l'enfant qui a beaucoup dormi de se réveiller doucement. Cela se fera toujours en accord avec la famille et en concertation avec

l'équipe, dans le but de ne pas mettre en difficulté l'enfant et sa famille lors des couchés du soir.

La crèche dispose de 2 dortoirs (un dortoir pour le groupe des bébés/moyens et un dortoir pour le groupe des grands).

2. 2. 2. 3. L'hygiène et les soins corporels

Le moment du change est un moment de communication, d'échange, de bien-être, de plaisir partagé qui permet dans un même temps de découvrir son corps. Les enfants sont changés au moins quatre fois par jour : une fois dans la matinée, avant et après la sieste de l'après-midi et avant leur départ du soir. Ce rythme de change n'est pas figé, les enfants peuvent être changés selon leur besoin.

A l'arrivée du matin, les parents doivent veiller à la propreté de la couche de leur enfant ou pour les plus grands au passage aux toilettes afin de permettre aux professionnels d'être plus disponibles pour l'accueil des autres enfants.

L'apprentissage de la propreté exige que l'enfant soit en capacité d'avoir :

- une maturité physique: sensitive et motrice (nerfs, muscles, maîtrise des sphincters)
- une maturité intellectuelle: communique ce qu'il ressent
- une maturité psychoaffective: l'enfant désire grandir, cependant, il est confronté à cette ambivalence de devenir grand, de gagner en autonomie et le désir de rester petit.

L'acquisition de la propreté ne va pas de soi pour l'enfant, elle peut faire partie de ses apprentissages comme la marche et le langage qui prennent du temps.

L'apprentissage de la propreté sera effectué, à la demande des parents et en continuité de ce qui a été amorcé à la maison, et proposé à l'enfant avant chaque change. Comme pour toutes les acquisitions, l'enfant va suivre son propre rythme. C'est lui qui décide d'être propre. La propreté est un apprentissage progressif mené en commun avec les parents.

Pendant cet apprentissage, les parents veilleront à apporter suffisamment de changes (culotte, chaussettes et pantalon,...) pour pallier des «oublis éventuels».

Les soins médicaux

Un enfant blessé est immédiatement pris en charge par un professionnel qui lui administre les soins appropriés. Selon l'origine de la blessure (chutes, morsures, agressions), l'adulte adopte le comportement approprié qui respecte un protocole mis en place au sein du multi-accueil.

Chaque professionnel est titulaire d'une formation de premiers secours au minimum et ses connaissances sont révisés chaque année par le référent santé.

Le professionnel verbalise la situation et réconforte l'enfant durant le soin.

En cas d'apparition de fièvre ou de maladie, le professionnel prévient les parents et surveille l'état général de l'enfant. Il veille à rendre ce moment le plus confortable possible pour l'enfant (le déshabiller, lui donner de l'eau...), si besoin un antipyrétique pourra être administré à l'enfant.

Les enfants malades (diarrhée aiguë, vomissement, ...) ou fiévreux ne peuvent être accueillis au sein du multi-accueil, et ce pour des raisons de confort pour l'enfant mais aussi de sécurité.

En cas de maladie à éviction, il est important de respecter les périodes d'éviction indiquées dans le règlement de fonctionnement. Un PAI accompagné de protocoles d'urgence peut aussi être mis en place après validation du référent santé de l'établissement, par exemple liés à l'asthme du nourrisson ou à une allergie alimentaire, etc.

2.2.2. Le développement, le bien-être et l'éveil

2.2.2.1. Le jeu et activités

La motricité libre

Le concept de motricité libre ou spontanée a été inventé par le Dr Emmi Pikler dans les années 1960. La pédiatre est convaincue que le petit enfant est un être doué de sensibilité et capable de se développer tout seul sans l'intervention d'un adulte.

Comme le dit la psychanalyste Catherine Bergeret-Amselek (*Auteure de « La mystère des mères » Desclée de Brouwer 1996, livre culte pour les futurs et jeunes parents*) : « Le bébé qui est libre de ses mouvements va construire sa capacité à être bien dans son corps et à se relier aux autres à l'âge adulte. Il pourra plus facilement se séparer de ses parents et prendre son élan autonome. Le laisser explorer, toucher, sentir, mettre à la bouche en présence de l'adulte qui sait mettre des limites en douceur en prévenant des dangers, c'est lui permettre de mettre en œuvre toute sa sensorialité et l'érogénéité de son corps tout entier, c'est ce qui fera de lui une personne confiante en la vie ».

C'est fort de ces connaissances que notre équipe tient à respecter au mieux cette motricité libre et à accompagner les familles dans ce sens. Ainsi l'enfant a accès à différents espaces de jeu qu'il investit à sa manière, à son rythme, dans un cadre sécurisé.

Chez les plus petits, le bébé est installé sur le dos sur des tapis et peut se déplacer en toute liberté. Des jeux avec différentes textures sont posés à côté de lui pour éveiller ses sens. Le but est de laisser l'enfant faire ses acquisitions de façon autonome et surtout ne pas le contraindre à une position dans laquelle il ne sait pas se mettre tout seul.

« **Un enfant n'est jamais mis dans une situation dont il n'a pas encore acquis le contrôle par lui-même** », disait Emmi Pikler. Les accessoires qui vont gêner le bébé (comme le transat) sont évités dans la mesure du possible.

Chez les plus grands, nous respectons le rythme de chacun et nous ne mettrons pas volontairement un enfant dans une position qu'il n'a pas su prendre seul. Par exemple nous ne porterons pas un enfant pour le positionner sur un toboggan ou un vélo s'il ne sait pas le faire seul.

La stimulation sensorielle

Notre projet est de développer l'état d'esprit **Snoezelen** (entrer en lien avec l'autre à travers des outils sensoriel et à l'initiative de l'enfant).

Nous proposons des activités permettant aux enfants de stimuler leurs sens dans un environnement sécurisé et spécialement conçu pour aider l'enfant à développer ses compétences, à s'apaiser, à prendre du plaisir pour soi et dans les interactions avec les autres.

L'enfant étant hyper sensible à son environnement et à toute nouvelle expérience, il est important de pouvoir lui proposer de nouvelles stimulations autant que des moments d'apaisement sans stimuli. Nous y sommes attentives et souhaitons trouver le juste milieu durant les moments d'accueil.

La communication gestuelle associée à la parole

Nous savons que les enfants savent communiquer avant de savoir parler. Malheureusement nous ne comprenons pas toujours le sens d'un son ou d'un geste, chaque enfant ayant le sien propre à sa personnalité ou à sa famille.

Afin de rester dans une démarche de bienveillance à l'égard de l'enfant et de lui permettre de s'exprimer (évitant ainsi également les frustrations), nous avons souhaité développer un outil nous permettant de communiquer avec l'enfant très tôt, avant même la parole. C'est donc après une formation autodidacte commune (documentation, petits livres à thème pour enfant) et une réflexion en équipe que nous avons décidé d'appliquer la communication gestuelle associée à la parole.

Ainsi nous utilisons des gestes ou « signes », inspirés de la Langue des Signes Française (LSF), pour appuyer certains mots du quotidien de l'enfant comme « dormir », « encore », « manger »... en plus de la parole de l'adulte.

Le signe est toujours associé à la parole, il ne s'agit pas d'apprendre une nouvelle langue mais de donner au plus petit la possibilité de communiquer et de comprendre son environnement.

En faisant ce signe, nous nous mettons en position d'écoute, le signe vient en plus pour soutenir les postures. Quand on signe cela oblige à regarder, à se poser, à prendre le temps. C'est un temps pour l'enfant.

C'est un outil au service de pratiques bienveillantes. Nous ne forçons donc pas un enfant à signer s'il ne veut pas.

Les temps de jeux « libres »

Nous proposons aux enfants différents « outils d'exploration » à travers les jeux que nous installons et nous les faisons évoluer toute la journée.

Pendant le jeu libre, un enfant peut en profiter pour essayer toutes sortes de choses. En effet, l'absence de règles offre une grande liberté à celui-ci. Il peut ainsi prendre l'initiative du jeu et décider de ce qu'il veut. Cela lui permet de se sentir plus en contrôle de son environnement et de développer ainsi sa confiance en soi.

Par ailleurs, jouer avec les autres enfants, loin des adultes, apprend à l'enfant à s'affirmer, à contrôler ses émotions et ses impulsions, à négocier avec les autres et à se faire des copains.

Le jeu libre peut aider un enfant à être moins dépendant des adultes puisque cela l'oblige à faire des choix par lui-même, il gagne ainsi en autonomie. Il peut alors décider seul de : « quoi faire et comment le faire ». Il aura donc moins de difficultés à s'amuser seul. Par ailleurs, pendant le jeu libre, l'enfant aura à trouver des solutions aux problèmes qu'il rencontre, mais sans craindre d'échouer. Il apprend ainsi à réagir aux situations difficiles toujours sous le regard bienveillant de l'adulte.

Le jeu libre permet d'utiliser un même objet de plusieurs façons, selon l'imaginaire de l'enfant. Un bout de tissus peut devenir une nappe pour préparer le dîner, une cape de super héros ou une couverture de poupée. L'enfant développe ainsi sa créativité.

Les enfants apprennent beaucoup les uns des autres au cours des périodes de jeu libre dans un espace sécurisé avec des jouets adaptés.

Le positionnement de l'adulte pendant les jeux libre est important. Quand un enfant rencontre un problème dans son jeu, nous l'aidons à développer son autonomie en verbalisant ce qui lui arrive et en l'encourageant sans faire à sa place si cela est possible.

Si deux enfant se disputent nous les observons et l'équipe est vigilante, nous évitons cependant d'intervenir trop rapidement pour laisser la chance à chaque enfant de trouver en lui ses propres réponses. Nous verbalisons si cela est nécessaire pour accompagner les enfants et les encourager à se parler.

Dans tous les cas : nous accompagnons l'enfant dans la gestion de ses émotions et nous lui montrons de l'intérêt, nous observons son langage corporel, nous l'écoutons et nous respectons sa parole. Nous donnons des signes d'écoute. Nous sommes attentifs à son langage et à l'écoute de ses besoins afin d'y répondre au mieux.

Dans les temps de jeux libres, un professionnel adopte un positionnement de « phare » et un autre de « renfort ».

Définition du « phare » : Anne-Marie Fontaine utilise la métaphore du phare éclairant les actions des enfants. Le phare s'éteint lorsque les adultes ne cessent de se lever et de se déplacer. Ainsi, contrairement à ce que certains peuvent penser, un professionnel assis et éclairant le jeu des enfant est un professionnel bien plus efficace en termes d'éducation et d'accompagnement qu'un professionnel qui ne cesse « de faire l'abeille ouvrière et de butiner en virevoltant d'une tâche matérielle ou de soin à un autre ».

Cependant, l'adulte phare doit faire attention à ne pas :

- Être un phare éblouissant : s'il intervient trop dans le jeu de l'enfant
- Être un phare éteint : il ne porte pas sa lumière bienveillante sur le jeu de l'enfant, ce qui l'empêche d'être rassuré
- Être un phare trop éloigné (s'il a l'esprit ailleurs) : n'est pas concentré sur ce que fait l'enfant, ce qui fait que l'enfant se sent seul.

Définition du « renfort » : L'adulte renfort est « l'abeille ouvrière » qui virevolte d'une tâche matérielle ou d'un soin à un autre. Il s'agit d'un seul adulte debout, qui se positionne en fonction des besoins des enfants et des autres professionnels. Ce rôle de renfort est très important car il permet aux « phares » de rester allumés.

Ce choix de positionnement permet une référence élargie qui rassure les enfants car le déroulement et le positionnement de chaque professionnel est toujours le même :

- Toujours le même professionnel qui accompagne à l'endormissement
- Toujours le même professionnel qui accompagne aux repas
- Toujours le même professionnel qui accompagne aux temps de change.

Seuls les enfants bougent. Ils savent toujours où regarder lorsqu'ils ont besoin d'être rassurés. Ils savent vers qui aller lorsque la faim se fait sentir ou encore lorsqu'ils sont fatigués. Et cela, car le professionnel, en étant positionné en phare, éclaire constamment sa zone.

2.2.2.2. L'approche artistique et culturelle

Pourquoi proposer une activité ?

Les activités permettent aux enfants de vivre de nouvelles expériences. Il est important pour l'équipe de proposer des ateliers qui mettent l'enfant en situation **d'exercer ses compétences et de développer sa créativité**.

C'est également un moment de plaisir intense de **découvertes, d'expériences et d'expérimentations**. Nous sommes donc vigilantes à proposer du matériel adapté à cette richesse d'exploration. Nous savons que les enfants savent communiquer avant de savoir parler. Malheureusement nous ne comprenons pas toujours le sens d'un son ou d'un geste, chaque enfant ayant le sien propre à sa personnalité ou à sa famille.

« Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels ».

Principe 5 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

En plus du plaisir et de la découverte durant ces temps d'activités, c'est l'occasion pour les enfants de développer un maximum de compétences inhérentes à leur développement.

Les activités dites « dirigées »

Le projet pédagogique a évolué. Il s'est adapté à l'évolution de la société et au public accueilli. Les activités dites « dirigées » ayant pour but une production esthétique ne sont pas adaptées aux besoins du jeune enfant.

Pourquoi ? Dans de nombreuses crèches sont proposées des activités dirigées ayant une finalité imaginée par les adultes ; ces productions de préférence esthétiques sont élaborées par des enfants mais très largement influencées par les professionnels.

Or nous savons aujourd'hui que ce type d'activité n'est pas adapté aux tout-petits de moins de 3 ans. Plutôt que d'être influencés, ils ont besoin d'être auteurs de leurs jeux et de manipuler librement pour mieux comprendre le monde qui les entoure.

Les activités dirigées, imaginées par les adultes avec des objectifs d'adultes n'ont pas de réel intérêt pour les jeunes enfants. L'idée n'est pas d'arrêter d'organiser des activités consacrées à la peinture ou aux gommettes mais de le faire différemment.

« Ce qui est à valoriser, ce n'est pas l'œuvre, mais le chemin que l'enfant emprunte dans ses apprentissages » souligne Laurence Rameau, puéricultrice et formatrice petite enfance, initiatrice de l'itinérance ludique.

L'adulte doit se positionner de façon à accompagner et non guider, de proposer des activités libres et de voir comment l'enfant va se les approprier. Le professionnel se doit de réfléchir aux activités qu'il met en place afin de les réajuster si elles ne répondent pas aux besoins du tout-petit. Nous avons donc décidé de laisser, les plus jeunes vivre leur vie d'enfant, sans les pousser à produire ou à atteindre des objectifs d'ordre scolaire.

« Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnelles qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir »

Principe 4 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

Pour cela, la pédagogie que nous mettons en place est inspirée et issue des enseignements de tous les grands pédagogues et des neurosciences.

Définition des neurosciences :

Les neurosciences sont les études scientifiques du système nerveux, tant du point de vue de sa structure que de son fonctionnement, depuis l'échelle moléculaire jusqu'au niveau des organes, comme le cerveau, voir l'organisme tout entier.

Au sein de notre établissement, nous étudions et élaborons notre pratique professionnelle au regard du fonctionnement du cerveau du jeune enfant. Ce n'est pas l'enfant qui va s'adapter à nos pratiques d'adulte, mais bien l'adulte, le professionnel qui adaptera ses pratiques pour le bien-être et le développement de l'enfant.

Dans les activités proposées en atelier, nous nous sommes inspiré de la pédagogie de Reggio Emilia.

L'approche Reggio vise à donner à l'enfant un environnement adapté à ses recherches ludiques. Elle s'appuie sur « l'exploration libre » qui consiste à évoluer et à expérimenter librement, dans un cadre sécurisé et sous le regard bienveillant de l'adulte. Cette exploration active est essentielle au développement du jeune enfant car le jeu non-dirigé lui permet le tâtonnement expérimental au cours duquel il apprend par lui-même.

« J'avance à mon propre rythme et je découvre toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités ».

Principe 2 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

Principe pédagogique de l'approche Reggio :

Elle est basée sur une écoute, une observation de l'enfant, afin de favoriser ses divers moyens d'expression et un rapport harmonieux à son environnement, elle correspond parfaitement aux besoins des plus petits. Tout ce qui touche à la sensorialité et au rapport à la nature présente un réel intérêt pour les moins de 3 ans.

Les principes fondateurs de l'approche Reggio :

1. Les différents modes de langages de l'enfant qui communique de façon très variées : une structure d'accueil doit donc favoriser cette multiplicité de communication, par la créativité et l'art. Il est essentiel de favoriser l'expression (artistique, corporelle, langagière, émotionnelle...).
2. L'inventivité de l'enfant qui est considérée comme compétent, acteur de son développement
3. L'importance du respect de son rythme
4. La relation à l'adulte comme source de découverte pour l'enfant : l'adulte invite, accompagne et « provoque » des situations pédagogiques favorisant les compétences de l'enfant.
5. L'accompagnement de l'autonomie par l'expérimentation au rythme de l'enfant
6. L'importance de favoriser des relations sociales et des interactions harmonieuses.

7. L'enfant dans un groupe est reconnu comme un être unique.
8. La place essentielle de la nature, au cour des découvertes de l'enfant
9. La sensorialité
10. L'importance d'une observation fine, soutien du développement de l'enfant
11. L'aménagement de l'espace qui nourrit des sources de découvertes, explorations et apprentissages, grâce à un travail esthétique réfléchi autour des couleurs et du désign des lieux d'accueil.

L'approche Reggio parle aussi de « provocation » : l'adulte « provoque » une situation dans laquelle l'enfant va agir librement. L'objectif est d'inciter à la découverte et à la réaction, de piquer la curiosité, d'inviter à questionner, à s'exprimer, à créer... Les « provocations » peuvent être : images, livres, objets de récupération, matériaux divers (tissus, papiers...), les éléments naturels de saison et l'environnement.

L'observation est notre outil principal, pour ensuite proposer, « provoquer » des situations, des espaces-temps sécurisants et sécurisés, qui permettent la découverte partagée, la sensorialité et l'émerveillement au monde ! Il est donc essentiel de créer avec soin des contextes favorisants » : une « ambiance » calme, rassurante, qui permet la concentration tout comme la motricité, au rythme propre de l'enfant. Cette ambiance laisse également la part belle à la créativité, la spontanéité, l'imaginaire et l'expression de l'enfant.

L'objectif est bien d'accompagner l'enfant pour qu'il s'épanouisse pleinement, dans toutes ses potentialités. Un de nos rôles d'adulte est de nous attacher à donner des ressources à l'enfant pour cela et à lui transmettre des compétences positives...

Divers ateliers sont proposés :

- Autour de la lumière
- Autour de la nature
- Atelier de la vie quotidienne
- Atelier d'expression
- Autour de matériel recyclé : boîte de lait (jeux de manipulation fine, transvasement), bouteille en plastique, bouchons de lait...(bouteilles sensorielles), cartons (créativité et jeux d'imagination), bouteilles de gel douche, cartons et bouteilles d'emballage alimentaire... (jeux d'imitation), papier à bulle (sens du toucher)

Nous sollicitons les familles afin de participer à cette démarche éco responsable ensemble et de proposer différents outils d'exploration aux enfants.

Au-delà de l'impact positif que cette démarche a sur la planète, ces outils nous permettent de proposer des objets du quotidien qui les fascinent.

Positionnement des professionnels dans les ateliers :

Dans un montage de projet selon l'approche Reggio il faut toujours se recentrer sur l'enfant, toujours partir de ce qui l'intéresse vraiment pour susciter sa curiosité : l'adulte part donc des idées des enfants, ou de ce qu'il observe, et va ensuite proposer des expériences à partir de cela, grâce à ce qu'il aura réfléchi, récolté comme données avec

les enfants, en les accompagnant dans leur propre processus de recherche et de découverte autonome.

Le montage de projets se base donc sur ce processus : observation-interprétation-documentation. L'observation est le point de départ. L'adulte prend le temps d'observer et prend des notes pendant un atelier, une expérience.

Le but est de rendre visible le processus d'apprentissage de l'enfant (et non la finalité), pour mieux comprendre les compétences et limites de l'enfant, son imaginaire, sa créativité...

C'est donc aussi le temps de l'écrit. La documentation guide le travail, permet de s'auto-former et de communiquer, notamment afin de rendre visible le travail quotidien.

2.2.2.3. L'égalité garçon fille

« Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnelles, qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité »

Principe 7 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

Les enfants ont besoin d'être valorisés pour leurs compétences personnelles et non en fonction des rôles habituellement attribués à chaque genre. Il est nécessaire de veiller à ce que les filles et les garçons soient encouragés de la même manière à aller vers les activités qui suscitent leur intérêt, sans être freinés dans leur développement.

L'attention des professionnelles à ne pas transmettre de manière précoce des stéréotypes de comportement liés au sexe de l'enfant va de pair avec l'accompagnement de la prise de conscience des jeunes enfants de leur identité de fille et de garçon et la fierté qu'ils en tirent.

Afin de lutter contre les stéréotypes nous envisageons de suivre une formation où l'observation et le questionnement des attitudes de socialisation différenciées des filles et des garçons sont intégrés.

La formation permettra aux professionnels d'être sensibilisés et de les amener à réfléchir sur ce qui participe, dans leurs pratiques, à favoriser l'égalité entre les filles et les garçons. A partir de là nous pourront mettre en place une « pédagogie active égalitaire » qui passera par l'aménagement de nos espaces, par la communication auprès des enfants, nos postures, le choix des jouets, des livres et des activités proposées. La formation nous permettra également de réfléchir ensuite en équipe aux actions que nous allons mettre en place pour sensibiliser les parents.

3. PROJET SOCIAL ET DEVELOPPEMENT DURABLE

3.1 Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis des partenaires extérieurs

Milhaud est une commune située dans le département du Gard (30).

Membre de la communauté d'agglomération de NÎMES Métropole. Milhaud s'étend sur une superficie de 1825 hectares. La commune de Milhaud compte 5636 habitants (source : INSEE 2017 recensement de la population) dont 1614 de moins de 25 ans, soit 28,64 % de la population.

La proximité immédiate du village centre et des principaux acteurs économiques du secteur géographique en font une commune de résidence souvent jugée «pratique» ou «commode» par ses nouveaux habitants.

Comme beaucoup de communes, Milhaud a connu un accroissement important et régulier de sa population dû à la construction de nombreux logements.

Les besoins en matière d'accueil sur la commune ont amené la collectivité à faire évoluer cette structure vers un véritable multi-accueil avec un travail concerté entre les différentes équipes de professionnels de l'accueil collectif et de l'accueil individuel en partenariat avec le RPE (relais petite enfance) du secteur de Milhaud. Ceci pour une complémentarité de l'offre d'accueil sur le territoire communal.

Notre ambition principale est d'aider chaque famille Milhaudoise à trouver un mode de garde de qualité, adapté à ses revenus et à son mode de vie familial et professionnel.

Quelques chiffres afin de présenter l'environnement social de la commune :

Les caractéristiques des familles allocataires Caf et MSA avec enfants de moins de 6 ans en 2019 (Sources : CNAF, IMAJE) sont les suivants :

Familles avec enfants de moins de 6 ans	Milhaud		Gard	
Couples	229	76,85%	27 010	77,00%
Monoparents	69	23,15%	8 066	23,00%
Total	298	100,00%	35 076	100,00%
1 enfant de moins de 6 ans	214	71,81%	25 971	74,04%
2 enfants de moins de 6 ans	79	26,51%	8 254	23,53%
3 enfants ou plus de moins de 6 ans	5	1,68%	851	2,43%
Total	298	100,00%	35 076	100,00%

Le taux d'activité professionnel de la commune :

	Milhaud	Gard
Emploi total	1 453	242 196
Taux d'activité (15-64 ans)	71,34%	70,86%
Taux de chômage (15-64 ans)	15,30%	17,37%
Taux de personnes inactives (15-64 ans)	28,66%	29,14%

*chômage : au sens du recensement de la population : nb chômeurs / nb actifs

Le niveau de ressource de la population :

"Le revenu mensuel par unité de consommation rapporte le revenu disponible (revenus + prestations) des allocataires, au nombre d'unités de consommation (uc=1 pour l'allocataire, 0.5 par adulte et enfants de 14 ans ou plus, 0.3 par enfant de moins de 14 ans). On ajoute 0,2 pour les familles monoparentales."

Activité et revenus des familles avec enfants de moins de 6 ans (SOURCES : CNAFet IMAJE)

Familles avec enfants de moins de 6 ans	Milhaud		Gard	
RUC <= 1/2 SMIC	18	6,16%	1 969	5,61%
1/2 SMIC < RUC <= 1 SMIC	89	30,48%	12 644	36,05%
1 SMIC < RUC <= 2 SMIC	161	55,14%	15 624	44,54%
2 SMIC < RUC <= 3 SMIC	24	8,22%	3 615	10,31%
RUC > 3 SMIC	0	0,00%	960	2,74%
Ressources inconnues	0	0,00%	264	0,75%
Total	292	100,00%	35 076	100,00%

Répartition des foyers allocataires selon les tranches de QF : *données Caf*

	Milhaud
QF inférieur ou égal à 350	19,17%
Entre 350 et <= 550	21,59%
Entre 550 et <= 640	8,71%
Entre 640 et <= 800	13,71%
Entre 800 et <= 970	12,35%
Supérieur à 970	21,06%
Nom déterminé	3,41%
Total	100,00%

Les services en lien avec la petite enfance sur le territoire :

- Un Multi-Accueil : 48 enfants inscrits (2021)
- Une micro-crèche : 10 enfants
- 1 RPE du secteur de Milhaud
- 19 Assistantes maternelles : 57 enfants accueillis (2021)
- 1 école Maternelle : 191 élèves (2021)
- TAP – de 6 ans à la maternelle de Milhaud
- 1 ALSH Maternelle – de 6 ans : 50 enfants
- 1 école élémentaire : 344 élèves (2021)

- 1 Lycée : 1600 élèves (Bac pro service à la personne et CAP petite enfance).

Il n'y a pas de lieu d'accueil parents/enfants.

Les équipements et service de proximité :

	Utilisation de ces équipements par les structures (Alsh, Eaje, Ram, Laep)	Commentaires
Sportif : Gymnase Aire de jeux Terrain multi-sport	ALSH - EAJE ALSH ALSH	Activités sportives et ou événementielles Occasionnellement déplacements Activités sportives/événementielles
Culturel : Bibliothèque	ALSH - EAJE	Prêt de livres
CCAS Ecoles (actions passerelles ...) Lycée	Point ressources informations concernant (recensements/sondages...) EAJE : Passerelles avec les petites sections EAJE : accueil des stagiaires	l'évolution de la population

Les orientations du Multi-Accueil «les petits bouchons»

- Œuvrer pour l'égalité homme/femme en permettant une reprise d'activité pour les deux parents
- Promouvoir le vivre ensemble.

Mixité sociale et mixité des cultures sont au cœur de notre projet, car la vie en communauté doit être synonyme d'apprentissage du vivre ensemble avec nos différences.

Les critères d'admission dans les établissements doivent contribuer à ce que la diversité des familles Milhadoises soit représentée dans chacun de nos établissements.

- Continuer à adapter et à diversifier nos accueils pour répondre aux besoins des parents :
 - en répondant aux besoins d'accueils réguliers, occasionnels, d'urgences et atypiques pour une offre de mode d'accueil diversifiée : Accueil collectif, accueil individuel (passerelle entre nos 2 modes d'accueil).

- en acceptant en cours de contrat une modification du temps de garde afin de répondre à un changement de situation : Perte d'emploi, naissance dans la famille, intégration progressive à l'école...
 - en développant l'information donnée aux parents demandeurs sur les diverses offres d'accueil disponibles sur le territoire, (en étroite collaboration avec le RPE du secteur que nous faisons découvrir aux familles avant de les orienter), c'est apporter une réponse adaptée à leur besoin, en facilitant ainsi le choix d'un mode d'accueil qui leur convient. C'est un des rôles majeurs que doit jouer la structure Multi-accueil «les petits bouchons».
- Assurer l'animation et la mise en cohérence d'un réseau d'acteurs de la petite enfance.

Travailler en partenariat avec les professionnels de la petite enfance du territoire : RPE du secteur de Milhaud, associations des assistantes maternelles, PMI (conseil départemental), école maternelle.

La commune de MILHAUD souhaite être le pilote de ces temps de rencontre pour mieux connaître les différents acteurs, diffuser de l'information, favoriser la complémentarité des modes de garde et appréhender l'état de l'offre et de la demande sur son territoire :

- Avec des professionnels de l'action sociale pour coordonner l'accompagnement des familles qui en ont besoin : travailleurs sociaux du conseil départemental, services exerçant des suivis de mesure éducative, CCAS et centre socioculturel de la commune... (orientation vers l'atelier sociolinguistique, associations, CEDIFF...).
- Avec les acteurs du champ culturel, associatif, sportif... pour mettre en place des temps éducatifs et de découvertes ; passerelles avec l'ALSH communal – de 6 ans, bibliothèque (prêt de malle en fonction d'une thématique), intervenants ponctuels, etc...

Partenariats Pédagogiques :

- Un partenariat est mis en place entre l'**atelier socio-linguistique**, atelier d'intégration sociale mis en place par la commune de Milhaud et tenu par des parents bénévoles, et le Multi-Accueil pour l'accueil des enfants dont les parents participent au cours de français.
- Des passerelles entre le **centre aéré ou l'école maternelle** et le Multi-Accueil sont également mises en place pour faciliter le passage d'une structure à l'autre. Ces partenariats, passerelles, échangent encouragent les professionnels du Multi-Accueil à se positionner dans une prise en charge globale de l'enfant.
- La **Bibliothèque** : Activités autour du livre, des comptines... L'activité se déroule à l'intérieur du Multi-Accueil par l'emprunt de malles à livres sur un thème choisi en fonction des saisons ou du projet pédagogique.
- Le **lycée de Milhaud** : Dans le cadre du label « Lycée des métiers », du développement des relations Ecole-entreprise, des coopérations technologiques et de la promotion de la formation continue tout au long de la vie, il a été convenu de créer un partenariat local entre la crèche « les petits bouchons » et le lycée Geneviève de Gaulle Anthonioz. Une convention cadre de partenariat a été signée entre le lycée et la commune de Milhaud en date du 29 janvier 2024. L'établissement d'accueil et le lycée souhaitent conjointement favoriser la formation et l'insertion professionnelle des jeunes du lycée, et participer à l'animation de l'ensemble de la filière du sanitaire et social.

- Le **RPE (Relais petite enfance du secteur de Milhaud)** : Une convention a été signée le 6 avril 2023 entre le RPE « Papillon Vole », situé avenue du Dr Fléming à Nîmes, et la crèche « les petits bouchons ». L'objectif est la mise à disposition des locaux de la crèche car peu d'assistants(es) maternels(les) se déplacent et viennent participer aux ateliers d'éveil collectif et de socialisation sur le relais de ST Césaire. Partant du constat de l'isolement des assistants(es) maternels(les), ce projet favorise leur professionnalisation, et peut induire une dynamique qui les incitera à participer davantage aux temps organisés par le relais (formation, analyses de pratiques, temps conviviaux...). Il a été convenu une mise à disposition des locaux de la crèche, durant la fermeture du service public des vacances scolaires du printemps.

Chaque nouveau partenaire offre l'opportunité d'ouvrir l'enfant sur d'autres perspectives : rencontres, expériences, lieux.

Partenaires institutionnels :

- Le Conseil départemental : Relation de travail avec la PMI, permettant l'échange autour des enfants et des familles accueillis.
- La CAF : La CAF assure un rôle de conseil, de financement de fonctionnement auprès de la structure. En effet, un contrat enfance jeunesse lie la commune de Milhaud et la CNAF. A travers celui-ci, la CAF s'engage à cofinancer les actions et les projets en faveur de l'accueil du jeune enfant. En parallèle, les éléments d'activités du Multi-Accueil de Milhaud sont transmises à la CAF via la portail CAF Partenaires.

Un bilan complet d'activité est lui effectué annuellement et permet d'évaluer le versement de la prestation de service unique (PSU) qui a pour objectif :

- Favoriser l'accès des familles aux différentes formes d'accueils collectifs par un barème proportionnel aux ressources des familles.
- Faciliter la mixité des publics accueillis
- Répondre aux besoins atypiques des familles et aux situations d'urgence
- Adapter la réservation de places aux besoins des familles, par la signature d'un contrat d'accueil.

La CAF et la commune de Milhaud a conclu une convention territoriale globale (Ctg) pour renforcer leurs actions sur les champs d'intervention partagés. Cette convention est établie à partir d'un diagnostic partagé tenant compte les thématiques enfance, jeunesse et accès aux droits du territoire.

Elle a pour objet :

- d'identifier les besoins prioritaires sur la commune ou communauté de communes
- de définir les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart offre/besoin
- de pérenniser et d'optimiser l'offre des services existante, par une mobilisation des cofinancements.
- La Mutualité Sociale Agricole (MSA) : De par l'affiliation de certaines familles au régime agricole et comme le prévoit le barème établi par la CAF, un versement

est effectué à la commune de Milhaud au prorata des heures de présence des enfants concernés.

- Le centre des finances publiques : La commune de Milhaud, collectivité territoriale, dépend du centre des finances publiques pour la gestion et le recouvrement des dépenses et recettes du Multi-Accueil.

3.2 Les modalités de participation des famille à la vie de l'établissement

L'équipe reconnaît le parent comme un partenaire essentiel à l'accueil de l'enfant et met au centre de sa pratique l'investissement des familles. Cette collaboration nous semble capitale afin de garantir l'épanouissement de tous (enfants/parents/professionnelles).

En plus de la collaboration et des échanges participatifs quotidiens, il nous tient à cœur de développer certains projets pour que les familles deviennent des partenaires actifs à la vie de la structure.

La réunion de rentrée

Dès le début d'année, une réunion dite « de rentrée » est proposée aux familles : c'est une première rencontre entre les familles et l'équipe pédagogique. Elle permet :

- Aux parents d'en savoir davantage sur le fonctionnement de la structure et sur les grands projets de l'année à venir.
- A l'équipe de répondre aux différentes questions des parents
- Aux familles de faire connaissance entre elles

L'équipe prendra le temps de présenter les grandes lignes du projet pédagogique, celle-ci s'appuyant sur ce projet pour développer ses pratiques en collaboration et transparence avec les parents.

Les moments conviviaux

Nous attachons une importance toute particulière aux moments conviviaux propices aux échanges entre parents et professionnels.

Nous sollicitons donc les familles à participer à la vie de la structure, par exemple en les invitant à différents événements tels que la fête de Noël, le carnaval et la fête de fin d'année de la crèche.

Ces moments d'échanges permettent aux parents de se rencontrer et tous ensemble de partager des moments informels autour de l'enfant dans un esprit de détente et souvent festif.

Projet conseil de crèche

Nous avons pour objectif de mener une réflexion en équipe pour la création d'un conseil de crèche.

Ce conseil de crèche serait un espace de concertation et de dialogue qui serait mis en œuvre dans une logique de partenariat.

L'objectif étant de créer un espace d'expression associant les parents, les professionnels du multi-accueil municipal et des représentants de la collectivité. Cette instance serait consultative et se déroulerait 2 fois par an.

Il sera proposé une élection pour que 2 parents volontaires soient élus pour représenter les familles, et 2 représentants du personnel pour représenter l'équipe.

Chaque parent aura la possibilité de communiquer avec les parents représentants par le biais d'une adresse mail. Ainsi chacun pourra amener des réflexions et participer à l'évolution de la structure.

Les comptes rendus du conseil de crèche seront consultables par affichage au sein de la structure, sur le blog et sur le site de la commune.

3.3 Les actions de soutien à la parentalité

L'établissement permet aux parents de concilier leur vie familiale et professionnelle avec une proposition d'accueil adapté à leurs besoins.

Des professionnels du Codes 30 (Puéricultrice, éducatrice, psychologue... du Comité Départemental d'éducation pour la santé) propose des interventions de soutien à la parentalité, une fois tous les 2 mois. Afin de pouvoir s'organiser et s'inscrire à la soirée, les parents sont informés en amont de la date et de l'heure de la soirée et du thème qui sera abordé.

3.4 Les dispositions d'accueil des personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelles

« Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille ».

Principe 1 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

Obtenir une solution d'accueil signifie pouvoir reprendre une activité professionnelle, poursuivre une formation ou des études.

L'offre d'accueil petite enfance est donc un levier essentiel pour l'emploi, notamment des femmes, qui sont de loin les premières à reporter ou abandonner leur reprise d'activité.

La reprise d'activité est prise en compte pour l'attribution d'une place ; l'accueil d'enfant en urgence et de façon occasionnelle doit permettre aux demandeurs d'emploi de faire leurs démarches de recherche d'emploi, de se présenter à des entretiens d'embauche, d'accepter en urgence un emploi ou un stage.

Favoriser l'égalité des chances.

Une attention particulière doit être portée aux publics les plus fragiles, afin que les établissements d'accueil jouent un rôle actif dans la promotion de l'égalité des chances. Cela passe par les priorités choisies d'attribution des places d'accueil.

3.5 La démarche en faveur du développement durable

L'équipe est sensibilisée à notre envie de préserver la planète est d'être dans une démarche en faveur du développement durable.

Le tri des déchets est obligatoire et les bacs sont mis à disposition. Nous sommes en partenariat avec des associations pour le tri de déchet recyclable :

- Association SOS préma : collecte de compote-gourdes
- Association les bouchons gardois (lié au handicap) : collecte de bouchons

Nous mobilisons toutes les familles à participer à ses récoltes, elles sont associées au projet.

Nous proposons régulièrement aux enfants des activités d'éveil, artistiques et culturelles avec des matériaux recyclés.

Notre traiteur respecte une offre alimentaire saine et durable. Il respecte trois objectifs (loi EGALIM) :

- l'équilibre de relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaires
- renforcer la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits
- favoriser une alimentation saine, durable et accessible à tous.

Au moins 50 % de produits de qualité et durables dont 20 % de produits Bio.

Il favorise le circuit court et lutte contre le gaspillage alimentaire à l'aide d'un partenariat Too Good to go (entreprise qui rachète les invendus).

Il favorise les contenants collectifs (utilisation de gastro, emballage cartons recyclés), pour réduire l'utilisation de plastique afin de limiter les déchets.

Au niveau de l'entretien des locaux, nous favorisons le matériel lavable et réutilisable, et des méthodes de pré-imprégnation (limiter la quantité d'eau et de produit) pour le nettoyage des surfaces et des sols.

Nous essayons de diminuer autant que possible nos dépenses énergétiques, en limitant les éclairages inutiles et en privilégiant l'utilisation de luminaire adapté.

CONCLUSION

Modalité du suivi du projet d'établissement

La structure s'inscrit dans un partenariat local, départemental et national et participera aux réunions de travail proposées par les partenaires.

Le suivi du projet d'établissement est assuré conjointement par le service PMI du conseil départemental et le département Action sociale de la CAF.

Une évaluation régulière du projet d'établissement est réalisée par les deux services, en particulier à l'occasion de toute modification en concertation avec les élus de la commune qui valideront les modifications du projet au conseil municipal.

Cette évaluation ainsi que les analyses de pratiques en réunion d'équipe, avec les professionnelles du Multi-Accueil « les petits bouchons », permettront de faire évoluer le projet d'établissement d'accueil de jeunes enfants de la commune de Milhaud.

ANNEXE 1 – Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant



Charte nationale d'accueil du jeune enfant

10 grands principes pour grandir en toute confiance

1 Pour grandir sereinement, **j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation** ou celle de ma famille.

2 **J'avance à mon propre rythme** et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. **J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement** et pour exercer mes multiples capacités.

3 Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. **Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie**, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.

4 Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, **j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance** mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.

5 Je développe ma créativité et **j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles**. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.

6 **Le contact réel avec la nature** est essentiel à mon développement.

7 **Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles**, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.

8 J'ai besoin d'évoluer dans un **environnement beau, sain et propice à mon éveil**.

9 Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. **Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger** entre collègues comme avec d'autres intervenants.

10 **J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées** et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.



Cette charte établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant, quel que soit le mode d'accueil, en application de l'article L. 214-11 du code de l'action sociale et des familles. Elle doit être mise à disposition des parents et déclinée dans les projets d'accueil.